



RAPPORT D'ACTION AXÉ SUR LES RÉSULTATS
MISE EN OEUVRE DE L'ARTICLE 41 DE
LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES
2008-2009

Renseignements généraux

Institution fédérale:	Téléfilm Canada
Adresse:	360 Saint-Jacques, Suite 500, Montréal, Québec H2Y 1P5
Site Web:	www.telefilm.gc.ca
Ministre responsable:	L'Honorable James Moore, MP Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles
Haut(s) fonctionnaire(s) responsable(s) de la mise en œuvre de la Partie VII de la LLO	S. Wayne Clarkson, Directeur général Stella Riggi, Directrice des Ressources humaines, Championne des langues officielles
Mandat de l'institution fédérale (4 à 5 lignes – Ce résumé du mandat sera publié dans le rapport annuel sur les langues officielles, déposé au Parlement):	Selon <i>la Loi sur Téléfilm Canada</i> , révisée en 2005, la Société a pour mandat d'encourager le développement de l'industrie audiovisuelle au Canada et d'agir conformément aux ententes conclues avec le ministère du Patrimoine canadien quant à la prestation de services ou de programmes se rapportant à l'industrie audiovisuelle. En tant qu'instrument de politique du gouvernement fédéral, Téléfilm Canada apporte un soutien à l'industrie audiovisuelle du Canada visant la création d'œuvres et de produits culturels qui reflètent la diversité canadienne, pour les auditoires canadiens. À travers ses divers programmes, Téléfilm Canada dessert trois secteurs de cette industrie canadienne : le cinéma, la télévision et les médias interactifs.
Coordonnateur national responsable de la mise en œuvre de l'article 41:	Liliane Lê
Titre:	Directrice par intérim, Politiques, Planification et Recherche
Adresse postale:	360 Saint-Jacques, Suite 600, Montréal, Québec H2Y 1P5
Courriel:	lel@telefilm.gc.ca
Période couverte par le plan d'action:	2006-2009

Sommaire des principales réussites de l'institution au cours de l'année visée

En 2008-2009, Téléfilm Canada a continué de maintenir son engagement de résultats concernant l'application de la *Loi sur les langues officielles* (LLO). Au cours de cette dernière année du plan d'action 2006-2009 de Téléfilm et du Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO) avec le ministère du Patrimoine canadien (PCH), Téléfilm a continué d'appuyer et d'élargir ses initiatives de soutien des professionnels de l'audiovisuel de langue officielle en situation minoritaire. Dans le cadre des mesures proactives de Téléfilm, des initiatives ont été renouvelées et élaborées pour soutenir les créateurs francophones et anglophones des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) pour contribuer au renforcement de la capacité de l'industrie et soutenir le développement de ces communautés. Parmi les initiatives nouvelles, on relève un atelier multiplateforme visant à sensibiliser davantage les professionnels du cinéma, de la télévision et des nouveaux médias et à leur fournir les outils nécessaires pour relever les défis et profiter des opportunités du multiplateforme. Téléfilm a continué d'utiliser les outils de communication interne pour impliquer les employés et les gestionnaires et a poursuivi ses consultations avec les membres des CLOSM sur leurs besoins actuels. À travers une campagne de sensibilisation menée auprès des CLOSM et de sa participation à divers événements de l'industrie, Téléfilm s'est maintenu à l'écoute des enjeux émergents en plus d'élargir sa base de données afin de rejoindre le plus de créateurs de contenu issus des CLOSM possible.

Sensibilisation

En 2008-2009, Téléfilm a mis en oeuvre la dernière année de son plan d'action 2006-2009 pour les langues officielles et élaboré son prochain plan d'action (2009-2011) qui ira de l'avant avec des mesures proactives visant à faire progresser les objectifs de la LLO dans le cadre du mandat de Téléfilm Canada. Tout au long de l'année, Téléfilm a continué d'utiliser son Intranet et d'autres outils de communication pour impliquer les employés et les gestionnaires dans l'exercice des responsabilités inhérentes à la mise en oeuvre de la LLO. Comme les années précédentes, 74% des 208 postes à Téléfilm ont une désignation bilingue et 100% des services aux clients ont été offerts dans les deux langues officielles.

Consultation

Dans le contexte de l'abolition du PICLO à PCH, Téléfilm a préparé des séances de consultation pour les créateurs de contenu dans les CLOSM anglophones et francophones afin de mieux comprendre leurs besoins, mieux les informer sur les services de Téléfilm et recueillir leurs réactions sur les initiatives offertes dans le cadre du programme d'activités de langues officielles (ALO). La participation de Téléfilm Canada aux activités des CLOSM telles que le *Groupe de travail sur les arts médiatiques* a aussi contribué à s'assurer que la Société soit informée des besoins des communautés. Téléfilm a également poursuivi ses relations avec les CLOSM à travers son appui à un certain nombre de festivals et d'événements pertinents ainsi que par des consultations informelles.

La participation continue de deux représentants des CLOSM aux Groupes de travail du Fonds du long métrage canadien – soit un représentant de l'APFC et un représentant des producteurs de langue anglaise du Québec – leur permet de réagir et d'informer Téléfilm sur leurs besoins par rapport aux programmes du Fonds du long métrage canadien. Leur participation permet aussi aux représentants des CLOSM de sensibiliser leurs collègues à la réalité des CLOSM. De plus, en 2008-2009, Téléfilm a accepté de devenir signataire de l'*Entente pour le développement des arts et de la culture de la Francophonie Canadienne*, pilotée par PCH et la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF).

Communications

Toute la documentation de Téléfilm est publiée dans les deux langues officielles. En 2008-2009, Téléfilm a mené une campagne de sensibilisation dans le cadre de son programme ALO afin d'élargir le bassin de créateurs des CLOSM, en utilisant une bannière d'inscription pour l'abonnement en ligne et en élargissant les listes des médias francophones et anglophones. Téléfilm a aussi utilisé régulièrement le Bulletin 41-42 pour promouvoir ses initiatives relatives au programme ALO.

Coordination et liaison

En 2008-2009, le coordonnateur national de Téléfilm Canada, responsable de la mise en oeuvre de l'article 41 de la LLO, a participé aux réunions du réseau des coordonnateurs nationaux, à la conférence régionale « Interaction » à Calgary et au *Groupe de travail sur les arts médiatiques*, organisé par PCH et co-présidé en 2008-2009 par Téléfilm. Téléfilm a présenté aussi des initiatives nationales, notamment des initiatives reliées au programme ALO, au Comité consultatif des initiatives internationales qui compte parmi ses membres des agences provinciales. La Société s'est engagée en signant l'*Entente multipartite sur la culture avec la FCCF et PCH* dans l'espoir de créer une synergie avec d'autres intervenants, incluant des sociétés d'État et des agences fédérales.

Financement et prestation des programmes

En plus des programmes spécialement dédiés aux créateurs de contenu dans les CLOSM, tous les programmes de Téléfilm Canada sont ouverts aux producteurs et aux projets dans les deux langues officielles. Un programme de soutien pour le doublage et le sous-titrage des productions canadiennes dans une seconde langue officielle est également offert pour offrir aux Canadiens l'accès aux productions canadiennes dans la langue officielle de leur choix. En 2008-2009, deux nouvelles initiatives ont été lancées à travers le programme ALO; l'une pour appuyer la production de long métrages par des créateurs des CLOSM et l'autre pour offrir de la formation sur la réalité du multiplateforme. Ce dernier programme pilote cible plus particulièrement le développement des connaissances pour la création et l'exploitation de contenu dans un environnement multiplateforme. La formation met l'accent sur les opportunités offertes par : les réseaux sociaux; la distribution vidéo en ligne et la complémentarité des plateformes, en particulier les plateformes mobiles. À travers la prestation de son programme ALO, Téléfilm Canada cherche à renforcer les compétences/les connaissances de l'industrie, à maximiser le potentiel pour rejoindre les auditoires et à augmenter le nombre de créateurs de contenu issus des CLOSM et leur accès aux programmes principaux de la Société.

Reddition de comptes

Téléfilm s'est engagée depuis plusieurs années à favoriser le développement et à assurer la promotion de l'industrie audiovisuelle sur les marchés des deux langues officielles du Canada. Téléfilm utilise des indicateurs de performance qui sont propres au financement alloué aux créateurs de contenu dans les CLOSM. Le suivi des ressources allouées aux projets destinés à soutenir ces dernières permet à Téléfilm de surveiller son niveau d'investissement dans les CLOSM et d'ajuster ses initiatives au besoin. En 2008-2009, Téléfilm a continué de mesurer les niveaux de satisfaction des participants aux activités de son programme ALO pour recueillir leurs réactions en vue de l'élaboration d'initiatives futures.

Rapport détaillé des résultats

Glossaire – abréviations:

APFC: Alliance des Producteurs Francophones du Canada

SRC: Société Radio-Canada

FCT: Fonds canadien de télévision

DCI: Direction de la concertation interministérielle (PCH)

ELAN: English-Language Arts Network

FCCF: Fédération Culturelle Canadienne-Française

FRIC: Front des Réalisateur·e·s Francophones Indépendants du Canada

PICLO: Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle

ONF: Office national du film du Canada

CLOSM: Communautés de langue officielle en situation minoritaire

PCH: Ministère du Patrimoine canadien

QCGN: Quebec Community Groups Network

A. SENSIBILISATION – Résultat visé : Introduction d'un changement durable dans la culture organisationnelle de l'institution fédérale: tous les employés et les gestionnaires connaissent et comprennent leurs responsabilités à l'égard de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* et des CLOSM.

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Progrès accomplis dans la réalisation du résultat visé
Téléfilm renforce son plan d'action interne pour promouvoir la dualité linguistique au sein de l'organisation.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 100% des documents internes destinés au conseil d'administration sont disponibles dans les deux langues officielles. ▪ Plan d'action 2009-2011 visant à renforcer la dualité linguistique dans les communications internes a été développé. ▪ Plan d'action sur les RH en cours de révision. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les gestionnaires et les employés de Téléfilm sont informés régulièrement des obligations de Téléfilm quant au respect des langues officielles. Ils sont sensibilisés à l'importance d'utiliser les deux langues officielles. ▪ Premières étapes achevées en vue d'inclure la dualité linguistique dans les comportements de leadership attendus de la part de Téléfilm Canada.
Téléfilm poursuit l'examen du profil linguistique des employés et gestionnaires occupant des postes désignés bilingues.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 74% de tous les 208 postes ont une désignation bilingue; ce pourcentage est le même pour les postes de gestionnaires et il est resté inchangé par rapport à l'an dernier. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le nombre de postes avec une désignation bilingue a été maintenu.
Téléfilm continue de fournir des services à la clientèle dans les deux langues officielles.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 100% des services sont offerts dans les deux langues à travers les bureaux régionaux (Vancouver, Toronto, Montréal et Halifax) ▪ La clientèle a accès à des employés bilingues. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un niveau élevé de service bilingue s'est maintenu.
Téléfilm s'assure que l'information relative à la mise en oeuvre de l'article 41 de la LLO (promotion des langues officielles et développement des CLOSM) soit incluse dans les séances d'orientation pour les nouveaux employés.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ RH et la direction des processus opérationnels élaborent un nouveau manuel d'orientation pour les séances d'orientation des nouveaux employés. ▪ Promotion et distribution du Bulletin 41-42 par l'Intranet. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le manuel d'orientation doit inclure des renseignements sur l'article 41 et la dualité linguistique.
Téléfilm fait mieux connaître le rôle que joue le champion des langues officielles dans la promotion des langues officielles et des CLOSM au sein de la Société.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les informations pertinentes concernant la Loi sur les langues officielles, le plan d'action et ses résultats sont affichées sur l'Intranet. (Par exemple, des mises à jour sur des consultations à venir avec les CLOSM). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroître la sensibilisation des employés.
Le coordonnateur national continue de surveiller la mise en oeuvre de l'article 41 de la LLO au sein de la Société.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le coordonnateur national participe à l'élaboration des politiques et des programmes afin de s'assurer que Téléfilm tienne compte de ses obligations en vertu de l'article 41 de la LLO: par exemple, 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaboration de mesures de suivi des programmes ALO de Téléfilm suite à l'annulation du PICLO. ▪ Élaboration du prochain plan d'action des LO (2009-

	<p>l'élaboration des prochaines étapes à la suite de l'annulation du PICLO.</p> <ul style="list-style-type: none">▪ De même, le projet de plan d'action 2009-11 est présenté et distribué aux ministères concernés pour suggestions.	2011)
--	--	-------

B. CONSULTATION – Résultat visé: Établissement de liens durables entre l’institution fédérale et les CLOSM: l’institution et les CLOSM comprennent leurs besoins et leurs mandats respectifs.

Activités réalisées en vue d’atteindre le résultat visé	Extrants	Progrès accomplis dans la réalisation du résultat visé
Les administrateurs de Téléfilm rencontrent les représentants des CLOSM régulièrement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La période électorale a empêchée la tenue de consultations avec les CLOSM en 2008-09. Toutefois, des rencontres informelles ont eu lieu avec des représentants de FRIC, APFC et ELAN. ▪ Un plan et des documents de consultation ont aussi été élaborés pour préparer et mettre à jour le soutien de Téléfilm aux CLOSM en 2009-10. ▪ La représentation des CLOSM francophones et anglophones aux Groupes de travail du Fonds sur le long métrage du Canada (FLMC) inclut un représentant de l’APFC pour le marché de langue française et un représentant des producteurs anglophones du Québec pour le marché de langue anglaise. ▪ Une rencontre avec le personnel de la FCCF pour garantir un bon échange d’informations (février 2009) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des rencontres informelles ont eu lieu et des consultations officielles sont prévues pour s’assurer de bien identifier les besoins des CLOSM et recueillir leur rétroaction sur la série d’initiatives de développement proposées dans le programme ALO. ▪ La représentation des CLOSM aux Groupes de travail du FLMC permet à Téléfilm de vérifier si les mesures adoptées pour le secteur du long métrage conviennent aux membres des CLOSM. ▪ Une meilleure compréhension des nouveaux enjeux émergents dans les CLOSM.
Les représentants de Téléfilm participent aux activités pertinentes des organismes représentant l’industrie audiovisuelle des CLOSM.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation de Téléfilm au Groupe de travail sur les arts médiatiques (février 2009); présentation des recommandations de l’étude suivante: Soutien des longs métrages canadiens par les radiodiffuseurs – Augmenter les auditoires grâce aux plateformes télévisuelles (Grant et Houle) ▪ Téléfilm s’engage à devenir signataire de l’Entente multipartite, pilotée par PCH et la FCCF (signature prévue en 2009-10). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure compréhension des besoins et des projets provenant des membres du Groupe de travail sur les arts médiatiques ▪ Renforcement des liens et développement potentiel de partenariats avec les signataires
Téléfilm continue d’encourager et d’appuyer le développement des organismes des CLOSM dans le secteur audiovisuel.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Téléfilm a continué de soutenir plusieurs festivals et événements concernant et impliquant les représentants des CLOSM, tels que le <i>Festival international du Cinéma Francophone en Acadie</i> à Moncton, le <i>Festival Cinémental</i> à Winnipeg, le <i>Festival des vidéastes du Manitoba</i>, <i>Cinéfranco</i> à Toronto, le <i>Forum du FRIC (Front des réalisateurs indépendants du Canada)</i> à Ottawa et les <i>Rendez-vous du Cinéma Québécois</i> à Vancouver. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer des relations et soutenir les créateurs des CLOSM à travers des événements dans les CLOSM.

C. COMMUNICATIONS – Résultat visé: La culture des CLOSM reflète une compréhension étendue du mandat de l’institution fédérale; les CLOSM reçoivent de l’information pertinente et à jour au sujet des programmes et services de l’institution fédérale.

Activités réalisées en vue d’atteindre le résultat visé	Extrants	Progrès accomplis dans la réalisation du résultat visé
<p>Le service des communications de Téléfilm continue de tenir compte des CLOSM dans son plan stratégique.</p> <p>Téléfilm continue de communiquer avec les intervenants des CLOSM; individus et organismes, médias, institutions provinciales et fédérales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le service des communications organise une campagne de sensibilisation sur les ALO afin d’élargir le bassin de créateurs dans les CLOSM: ▪ Création de la marque ALO, slogan et microsite sur le site Web de Téléfilm ▪ Création d’une bannière d’abonnement sur le microsite ALO ▪ Mise à jour de la liste des médias minoritaires francophones et anglophones. ▪ Création de plans de communication visant les journaux communautaires et les festivals francophones hors Québec 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le partage d’informations avec les CLOSM a été facilité. ▪ Entre le 15 août et le 22 septembre, 415 visiteurs uniques provenant de 74 villes ont visité le microsite et consulté près de 3000 pages. ▪ Nombre d’abonnés inscrits au site à la fin de l’année: 179 créateurs francophones hors Québec et 366 créateurs anglophones au Québec. ▪ La liste des médias contient maintenant 90 médias francophones hors Québec et 60 médias anglophones au Québec ▪ Placement d’annonces dans les médias à l’automne 2008: 3 annonces publicitaires dans 16 publications francophones hors Québec et 7 publications anglaises au Québec. Des annonces ont été placées aussi dans quatre festivals francophones.
<p>Téléfilm continue de diffuser ses principales publications et d’offrir de l’information sur son site web dans les deux langues officielles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous les documents corporatifs (rapport annuel, mises à jour du plan d’entreprise, communiqués de presse, avis à l’industrie) sont publiés dans les deux langues officielles. ▪ 100% des documents de Téléfilm destinés à des clientèles externes sont accessibles dans les deux langues officielles sur le site web. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous les documents de Téléfilm sont diffusés et sont aisément accessibles dans les deux langues officielles.
<p>Téléfilm utilise le <i>Bulletin 41-42</i> pour communiquer avec les autres institutions fédérales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Téléfilm a contribué régulièrement au Bulletin 41-42 en 2008-2009; par exemple: <ul style="list-style-type: none"> ○ Bulletin 41-42 Automne 2008: <i>Écrire au Long</i> ○ Bulletin 41-42 Hiver 2009: <i>Feature It!</i> ○ Bulletin 41-42 Printemps/Été 2009: <i>Multiplatform, Multi-success! – Multi-talents pour le multiplateforme.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les autres partenaires gouvernementaux sont informés des activités de Téléfilm visant les CLOSM.

D. COORDINATION ET LIAISON – Résultat visé: Collaboration avec de multiples partenaires pour favoriser le développement et la vitalité artistique des CLOSM et partager les pratiques exemplaires.

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Progrès accomplis dans la réalisation du résultat visé
<p>Téléfilm informe les autres institutions fédérales et provinciales sur ses programmes qui s'adressent aux CLOSM; la Société développe et entretient des relations avec ces institutions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation au Groupe de travail sur les arts médiatiques (février 2009), aux rencontres organisées régulièrement par le réseau des coordonnateurs nationaux ainsi qu'aux événements organisés par l'industrie audiovisuelle (congrès PRIMETIME et conférence de l'APFTQ, etc.). ▪ Le Commissaire du gouvernement à la cinématographie et président de l'ONF est membre d'office du conseil d'administration de Téléfilm et il est tenu au courant des initiatives lancées par Téléfilm pour les CLOSM. ▪ Téléfilm qui préside le Comité consultatif des Initiatives internationales (CCII) a présenté ses initiatives nationales, incluant ALO, aux membres provinciaux du CCII. ▪ Téléfilm s'est engagée à devenir signataire de l'Entente multipartite sur la culture avec la FCCF et PCH, ce qui pourrait permettre la poursuite des discussions avec les provinces afin d'identifier une synergie potentielle avec nos programmes et initiatives. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ D'autres institutions fédérales, provinciales et communautaires ont été sensibilisées au rôle de Téléfilm comme investisseur dans l'industrie audiovisuelle et à ses initiatives pour les CLOSM ▪ Développement des relations entre Téléfilm, d'autres organismes fédéraux et provinciaux et autres institutions.
<p>Participer aux réunions du réseau des coordonnateurs nationaux responsables de la mise en oeuvre de l'article 41 de la LLO.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le coordonnateur national a participé aux rencontres organisées par la DCI pour les coordonnateurs nationaux responsables de la mise en oeuvre de l'article 41 de la LLO. ▪ Participation à un événement régional organisé par PCH à Calgary (conférence "InterAction", octobre 2008) pour l'action conjointe interministérielle et intercommunautaire des intervenants de la culture francophone en Alberta. Le coordonnateur a présenté les initiatives ALO de Téléfilm pour mieux informer les intervenants. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Établir des relations entre Téléfilm, d'autres organismes fédéraux et provinciaux et autres intervenants.
<p>Continuer à offrir le programme du PICLO selon les renouvellements de 2007-2008 et 2008-2009.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'avis de l'abolition du PICLO a entraîné une révision des initiatives du programme ALO pour s'assurer que les besoins des CLOSM soient maintenus dans l'avenir. ▪ Les activités du PICLO se sont poursuivies en 2008-09 mais avec 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuite des initiatives au titre de l'entente du PICLO qui expirait le 31 mars 2009. ▪ Téléfilm poursuivra ses obligations de la cadre de son entente du PICLO avec PCH en 2009-10 pour

	<p>quelques retards. Téléfilm a obtenu l'accord de PCH pour remplir ses engagements dans le cadre de la dernière entente du PICLO (2007-2009) à travers ses activités ALO prévues pour 2009-10.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaboration des prochaines étapes et des documents de consultation qui seront utilisés dans les consultations des CLOSM sur les initiatives révisées. 	<p>respecter le partage des coûts 50-50.</p>
--	---	--

E. FINANCEMENT ET PRESTATION DES PROGRAMMES – Résultat visé: Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM sont pris en compte.

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Progrès accomplis dans la réalisation du résultat visé
<p>Téléfilm continue d'allouer des fonds pour appuyer le développement des projets en langue française à l'extérieur du Québec et des projets en langue anglaise au Québec.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Initiatives pour les Francophones hors Québec: <i>Écrire au long</i>: Six producteurs et cinq auteurs ont participé en 2008-09, soit le même nombre total de participants qu'en 2007-08. Au total, 12 projets ont été présentés à la 1^e étape : (NB: 2; PEI: 1; ON: 5; MB: 1; AB: 2; BC: 1) dont 5 ont été retenus (NB:1; PEI:1; ON: 2; MB:1) Un projet, du Manitoba, a été appuyé à la 3^e étape. ▪ Initiatives pour les Anglophones au Québec: <i>Feature It!</i>: Six producteurs et huit auteurs ont participé en 2008-09. En dépit d'un léger déclin, le programme a attiré une clientèle nouvelle nombreuse, notamment parmi les auteurs. Au total, 18 projets ont été présentés à la 1^e étape dont 5 ont été retenus. Deux projets ont été appuyés à la 3^e étape. <p>Pour les Francophones hors Québec et les Anglophones du Québec:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Volet Production</i>: Le Volet Production du ALO, la suite logique de <i>Feature It!</i> et de <i>Écrire au long</i>, a été lancé pour financer, sous forme d'une avance remboursable, les productions de longs métrages dramatiques, avec un budget total de l'ordre de 250 000 \$ à 1.25 million \$. Le faible nombre de projets présentés (4 en anglais; 1 en français) au Volet Production était dû en grande partie à la très courte période allouée pour la présentation d'un projet. Un projet en langue anglaise seulement a été accepté. ▪ <i>Multi-talents pour le multi-plateforme</i>: Cette nouvelle initiative a été lancée pour sensibiliser davantage les professionnels du cinéma, de la télévision et des nouveaux médias et leur fournir des outils pour relever les défis et profiter des opportunités du multiplateforme. Elle comprenait trois jours de formation avec des professionnels d'expérience et la présentation d'études de cas. 32 des 35 candidats ont été acceptés pour l'atelier francophone (BC: 5; MB: 3; NB: 11; NS: 2; ON: 11). Dans le groupe anglophone, 34 	<p>Résultats (pour 2008-09):</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Écrire au long</i>: Augmentation de 15% du nombre de projets reçus, dont près de la moitié provenant d'une nouvelle génération d'auteurs. Deux producteurs, membres de l'APFC, qui n'avaient jusqu'à présent montré aucun intérêt pour les longs métrages, se sont inscrits pour l'immersion dans le marché des producteurs. ▪ <i>Feature It!</i>: Augmentation de 12% du nombre de projets reçus dont près de 60% provenant de nouveaux auteurs. Cinq nouveaux producteurs se sont inscrits à l'immersion. ▪ Volet Production : 1 projet approuvé sur les 5 présentés. ▪ Atelier Multi-talents pour le Multiplateforme: 31 créateurs francophones hors Québec dont 17 nouveaux venus. ▪ 34 créateurs anglophones au Québec dont 26 nouveaux venus. ▪ L'objectif initial/l'estimation de participation ont été dépassés (l'estimation initiale était de 25 par atelier).

	candidats sur 40 ont été acceptés.	
Téléfilm alloue les ressources disponibles aux initiatives visant les CLOSM selon son entente du PICLO avec PCH (2007-2009)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'entente qui fut renouvelée pour une période de 2 ans (2007 à 2009) sera la dernière puisque le PICLO a été annulé. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les programmes ALO et les activités de communication mentionnés ci-dessus ont été menés à bien avec l'appui du PICLO.
Téléfilm continue de soutenir les festivals et autres initiatives qui favorisent la promotion et la distribution des productions dans les CLOSM.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durant la première année du programme Du talent à l'écran, six festivals de films/événements présentant des projections en français en dehors du Québec ont été financés à hauteur de 82500\$. Ce budget représente 3,3% du budget du programme en 2008-09. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Puisque le programme Du talent à l'écran est nouveau, il est impossible de fournir des données comparatives des années antérieures.
Téléfilm continue d'offrir un soutien financier au développement, au doublage et au sous-titrage des productions canadiennes dans la deuxième langue officielle.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En 2008-2009, 11 longs métrages canadiens de langue anglaise ont été doublés ou sous-titrés en français et 10 longs métrages de langue française ont été doublés ou sous-titrés en anglais. Il s'agit d'une augmentation par rapport à 2007-2008, année durant laquelle le doublage ou le sous-titrage de 14 longs métrages avait été financé. Parmi les œuvres financées en 2008-2009, on retrouve <i>Le Grand Départ</i>, <i>Passchendaele</i>, <i>The Stone Angel</i>, et <i>Maman est chez le Coiffeur</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le nombre des projets doublés ou sous-titrés qui ont reçu du financement est passé de 14, l'an dernier, à 21 cette année.

F. REDDITION DE COMPTES – Résultat visé: Pleine intégration de l'article 41 de la LLO et de la perspective des CLOSM aux politiques, programmes et services de l'institution fédérale. La structure d'imputabilité, les évaluations internes et les examens des politiques permettent de déterminer une meilleure intégration de la perspective des CLOSM.

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Progrès accomplis dans la réalisation du résultat visé
<p>Téléfilm évalue les programmes relevant des initiatives du PICLO.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous les participants aux initiatives du programme ALO sont consultés par le biais d'un sondage qu'ils doivent remplir après la tenue d'une activité. Le sondage porte sur leur niveau de satisfaction et ses résultats servent à évaluer et à améliorer différents aspects ou simplement à renouveler les activités. Dans le rapport 2008-09 du sondage sur le programme Écrire au Long, 100% des participants ont classé le programme au sommet de l'échelle de satisfaction. Ce résultat se compare à 96% des participants qui avaient accordé une telle note de satisfaction en 2007-08. ▪ Le premier sondage sur la satisfaction des participants au programme <i>Feature It!</i> a été effectué en 2008-09, cette année-là 70% des participants avaient accordé au programme la meilleure note de satisfaction générale (les autres 30% avaient donné une note neutre; il n'y avait pas de faibles notes.) ▪ Téléfilm a préparé un aperçu triennal des initiatives du PICLO comme document de référence pour les consultations des CLOSM en avril 2009. La Société prévoit aussi une évaluation du programme ALO en 2009-2010. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les sondages de satisfaction continuent de montrer des taux de satisfaction élevés pour les deux principaux programmes des ALO, Écrire au long et <i>Feature It!</i>.
<p>À l'aide des systèmes d'information, Téléfilm continue d'assurer un suivi des ressources allouées aux projets dans les CLOSM. Téléfilm peut ainsi faire état de l'aide apportée à ces communautés, par programme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Téléfilm est en mesure de fournir des statistiques sur tous les engagements pris par l'entremise d'initiatives axées sur le perfectionnement professionnel des membres des CLOSM ainsi que dans ses fonds principaux (Voir Section E pour les sommes totales des fonds principaux.) ▪ Pour les initiatives du programme ALO, Téléfilm présente un rapport détaillé et séparé à PCH. En résumé, en date du 31 mars 2009, Téléfilm avait appuyé le perfectionnement des créateurs de contenu dans les CLOSM et investi les ressources suivantes dans les divers programmes: 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tendance pluriannuelle des ressources allouées aux CLOSM.

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formation: 450 000 \$ ○ Développement: 100 000 \$ ○ Production: 250 000 ○ Total: 800 000 \$ 	
<p>Téléfilm rend compte chaque année des réalisations concernant la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO à l'aide des indicateurs de performance énoncés dans le plan d'action.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Téléfilm a produit un rapport sur ses obligations au titre de la LLO et un rapport pour le PICLO. ▪ Téléfilm a consacré une section de son rapport annuel 2006-2007 (page 59) afin d'expliquer le respect de ses obligations relatives à la LLO. Téléfilm a remis son rapport annuel sur les langues officielles en utilisant le nouveau gabarit pour les rapports. Son plan d'action pluriannuel 2006-2009 est toujours en vigueur. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conformité des rapports en pourcentage des rapports livrés à temps.